

**Invitation | Consultation citoyenne
pour le Plan de développement des Trois Villages**

**Tous les citoyens d'East Hereford sont invités à une soirée de consultation
dans le but d'orienter le
développement de la Municipalité et des Trois Villages pour les
cinq prochaines années.**

QUAND: Lundi 19 septembre 2016, à 19 h

**LIEU: École Saint-Pie-X
(54, rue de l'Église)**



Au programme:
*- Bilan du Plan de
développement 2011-2016
- Portrait de situation à jour
- Échanges sur les enjeux
pour les 5 prochaines années*

*Information:
819 844-2463*

**Venez en grand nombre! Votre opinion est importante pour
l'avenir de votre municipalité et des Trois Villages!**

Le Fouineur

Nouvelle inspectrice en bâtiment Nouvel horaire

Suite au départ de M. Sylvain Martineau, Mme Lise Got prend la relève temporairement à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement.

Elle sera présente au bureau municipal les jeudis matins de 9 h 30 à 13 h 00. Toutefois, il est possible qu'elle ne travaille pas toutes les semaines. Prévoir vos besoins ; il est donc préférable de prendre un rendez-vous au 819 844-2463.



Permis de brûlage

Nous vous remercions d'être fidèle à demander un permis de brûlage pour tout genre de feu sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer conçu à cet effet. L'utilisation de feux d'artifices est également réglementé.

Sera autorisé le brûlage de feuilles, de branches et de bois mort. Le brûlage de tout autre matériau est strictement interdit et réglementé par le MDDELCC.

M. André Thomas, notre surveillant, n'émettra aucun permis par téléphone. Vous devez donc le contacter au 819 844-2539 pour prendre rendez-vous.

☛ L'indice de danger d'incendie en Estrie est affiché sur notre site Internet.



Pneus usés (exempts de jantes) | Used tires (No rims)

DU 19 AU 26 SEPTEMBRE 2016
EN FACE DU : 367, RUE PRINCIPALE

- Assurez-vous que vos pneus soient déjantés, c'est-à-dire exempts de jantes (rims).
- Assurez-vous que vos pneus soient propres, c'est-à-dire exempts de contaminants, tels que : roches, sable, terre, eau, glace, etc.; autrement le transporteur pourrait les refuser.

Vous êtes priés de respecter les dates de dépôt. Notez bien qu'après le ramassage, il est **strictement interdit** d'aller porter des pneus à cet **endroit utilisé de façon temporaire**.

Le bureau municipal



SEPTEMBER 19-26, 2016

Address :

IN FRONT OF : 367, RUE PRINCIPALE

Make sure that your old tires are without rims and clean, that is, no contaminants such as stones, sand, earth, water, ice, etc. otherwise the collector will not take them. Thank you for your co-operation !

Please respect the dates of bringing tires to the usual site. After the pick-up, it is **strictly forbidden** to bring tires to that temporary site.

Municipal Office



Source : transport.gouv.qc.ca

Le Fouineur

Intervention de vaccination des rats laveurs, des mouffettes et des renards en Estrie

Pour une dixième année consécutive, le gouvernement du Québec procède à l'épandage d'appâts vaccinaux dans le but de maintenir et de renforcer l'immunisation des rats laveurs, des mouffettes et des renards contre la rage du raton laveur.

L'épandage manuel, coordonné par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, est réalisé par des équipes de trappeurs professionnels qui parcourent l'Estrie et la Montérégie. Ils épandent à la main plus de 55 000 appâts vaccinaux dans les habitats naturels des rats laveurs, des mouffettes et des renards. Ces lieux incluent notamment les boisés, les abords des cours d'eau et, à l'occasion, les poubelles. D'autres interventions ont été ou seront effectuées aux mois d'août et de septembre. Celles-ci consisteront en des opérations d'épandage manuel et aérien.

Dans votre secteur, l'épandage manuel se fera du 22 août au 16 septembre

L'expérience acquise au cours des dernières années nous permet d'être vraiment précis et efficaces dans nos interventions. Grâce à l'épandage manuel, nous pouvons mieux atteindre les rats laveurs, les mouffettes et les renards dans les secteurs jugés plus problématiques. Le largage aérien, quant à lui, se fera principalement au-dessus des boisés et sur une lisière de plus ou moins 30 mètres autour de ceux-ci.

Consignes à l'intention de la population

- Les appâts vaccinaux étant destinés aux animaux sauvages, il faut éviter de les manipuler.



- En cas de contact avec un appât perforé ou brisé, on doit composer le numéro qui apparaît au dos des appâts ou joindre le service Info-Santé en composant le 811.



- On doit faire vacciner les animaux de compagnie contre la rage et les garder sous surveillance en tout temps.

Appel à la collaboration des citoyens

Vous pouvez contribuer de manière importante à la lutte contre la rage du raton laveur en signalant au MFFP la présence de rats laveur, de mouffettes et de renards morts, moribonds ou qui on l'air désorientés, paralysés ou anormalement agressifs.

Le MFFP répond rapidement à tous les signalements des citoyens reçus par téléphone au 1 877 346-6783 ou par l'intermédiaire du formulaire de signalement sur le site : rageduratonlaveur.gouv.qc.ca/

Source
Josianne Fortin, directrice des communications :
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

To work safely near a pipeline, you must plan

Underground pipelines transport natural gas, crude oil or refined petroleum products at high pressure. Pipelines cross your municipality and possibly even your land. If that is the case, your land is subject to a servitude and the right-of-way on it corresponds to a strip of land containing one or more pipelines.



Pipelines are the safest way of transporting hydrocarbons. Even so, performing work in proximity to such facilities without prior authorization from the pipeline company, and without its representatives being present, could damage the facilities and compromise your safety and that of your workers.

WORKING TOGETHER

If you plan to do work near a pipeline, you can easily prevent the risks of an incident by taking the following steps:

1. Obtain authorization from the owner of the pipeline as well as the instructions to follow when you plan your work. TQM Pipeline: 1 800 263-2207 or quebec_crossings@transcanada.com

2. At least three business days before the start of your work, request that Info-Excavation locate the buried facilities. www.info-ex.com — telephone: 1 800 663-9228

3. Contact the pipeline company that authorized your work, three business days before the work is scheduled to start.

IF YOU PLAN TO DO WORK INVOLVING THE FOLLOWING, CONTACT THE PIPELINE COMPANY

Fence, shed, swimming pool, landscaping, garage, addition, new construction, ditch cleaning, drainage system, agricultural work, grading, irrigation system, posthole digging, etc. Any activity that calls for motorized vehicles to use the right-of-way also requires authorization.

Comité des pipelines



Le Fouineur

Dates de fermeture du territoire à l'automne 2016

Les sentiers pédestres, les sentiers de vélo et les sentiers de VTT dans les chemins forestiers seront fermés, en 2016, aux dates suivantes pour permettre la pratique de la chasse



→ Lundi 26 septembre au vendredi 14 octobre 2016 inclusivement

❖ Sentier pédestre ouvert du samedi 8 octobre au lundi 10 octobre inclusivement (Action de Grâce)

→ Samedi 29 octobre au dimanche 13 novembre 2016 inclusivement.

À noter que, durant les périodes de fermeture du territoire, les randonneurs seront invités à se stationner sur le chemin St-Jacques (St-Herménégilde) afin de gravir le sommet du mont Hereford par le chemin Centennial.

Nous sommes assurés de votre collaboration.

Source : <http://www.forethereford.org/fr/acces/index.php>

Application Wi-Fi calling

Saviez vous que...

Vous pouvez utiliser votre téléphone cellulaire avec votre numéro pour recevoir et faire des appels à East Hereford.

En effet, une nouvelle technologie, le Wi-Fi calling, permet aux usagers ayant à la fois une connexion WIFI, un téléphone cellulaire compatible ainsi qu'un fournisseur de service cellulaire supportant cette technologie de faire des appels et d'en recevoir même sans connexion sur un réseau cellulaire.

Voici, en date d'aujourd'hui, une liste de téléphone supportant cette technologie :

- ⇒ iPhone 5s, 5C, 6, 6 Plus
- ⇒ Galaxy S5, S6, S6 Edge
- ⇒ Microsoft Lumia 640
- ⇒ HTC One M9

Pour ce qui est des réseaux supportant la technologie présentement au Canada :

- ⇒ Bell
- ⇒ Rogers
- ⇒ Fido
- ⇒ Virgin Mobile

Si vous avez à la fois un téléphone et un réseau supportant le Wi-Fi Calling, il suffit d'aller dans vos réglages de téléphone afin de mettre en fonction le tout. Pour savoir où trouver le réglage, faite une recherche du type WIFI calling iPhone 6 settings. Vous trouverez l'information.

Jean-François Rioux
Président et chef de la direction
Logient



<https://wifinowevents.com/>

Ondago : cartes interactives

À vos cartes, prêts, partez!

La carte des sentiers Neil-Tillotson est maintenant disponible sur Ondago. Vous devez télécharger l'application sur votre téléphone ou tablette à partir du AppleStore ou du PlayStore.



Borne de recharge pour voitures électriques

Première recharge à la borne électrique par nul autre que le président de l'Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ) : M. Simon-Pierre Rioux, un adepte du vélo de montagne. Il est venu de Montréal avec sa Nissan Leaf et a rechargé son véhicule à Bromont, à Coaticook et à East Hereford.

La borne se trouve dans le stationnement du presbytère.



Le Fouineur

Inauguration du sentier des aînés et des familles : La Relève et La Sagesse

Grâce au soutien financier d'Infrastructures Québec-Municipalités, Tillotson North Country Foundation Inc. et la municipalité d'East Hereford, un nouveau sentier a été réalisé au cœur de notre village. Il sera inauguré :

- **Le 16 septembre prochain, à 14 h 00, en présence de notre député provincial Monsieur Guy Hardy.**

Rendez-vous sur la rue du Cimetière au boisé des Loisirs. Joignez-vous nombreux à cet événement : marche en sentier et léger goûter!

Le Comité famille de la municipalité.

Randonnée à la chute à Donat

A l'occasion des portes ouvertes de Forêt Hereford, plusieurs personnes se sont jointes aux participants pour une randonnée à la chute à Donat. Ce fut l'occasion d'inaugurer deux nouveaux panneaux thématiques : l'un sur les salamandres et l'autre sur la géomorphologie de la chute. L'animation était assurée par M. Benoît Bissonnette, spécialiste en environnement.

Sous la responsabilité de M^{me} Nicole Bouchard, un excellent lunch a été servi aux participants. Vous trouverez, ci-bas, la recette pour réaliser les boules d'énergie qui ont été servies.

Cette activité a été rendue possible grâce au soutien financier des Saines habitudes de vie de la MRC de Coaticook (Fondation Chagnon).

Portes ouvertes Forêt Hereford

Merci à tous nos bénévoles, à la municipalité d'East Hereford et à l'Association forestière du sud du Québec pour l'organisation de la journée « Portes ouvertes » du 20 août dernier! Vous étiez tout près d'une cinquantaine de personnes à avoir participé aux différentes activités organisées.

Les visiteurs ont pu en apprendre sur l'histoire de notre territoire, celle de notre donateur, M. Tillotson, et sur nos stratégies de restauration forestière, en plus de visiter des endroits uniques de la Forêt Hereford.

À l'an prochain, assurément.

Dany Senay, directeur
Forêt communautaire Hereford



Photo : François Bouchy-Picon

Boules d'énergie : recette

Voici la collation idéale pour soutenir une personne après un entraînement ou tout simplement assouvir un creux d'après-midi. C'est très amusant à faire avec les enfants, en passant!

Tous les ingrédients sont remplis de protéines, plus particulièrement les noix. Cela dit, attention de ne pas acheter des abricots de couleur orange, car ils sont bourrés de sulfites.

Le cacao nous fournit en magnésium et théobromine, une substance de la même famille que la caféine. Par contre, la théobromine a un effet beaucoup moins prononcé et son ingestion ne provoque pas de « crash » dans les heures qui suivent.

Pour le plaisir, amusez-vous à faire des formes différentes pour changer la routine!



Ingrédients

1 tasse d'amandes crues
½ tasse de noix de cajou crues
1 tasse de dattes, dénoyautées
1/4 de tasse d'abricot séchés
1 c. à soupe de graines de chia
1/4 de tasse de poudre de cacao
1 c. à soupe de sirop d'érable
1 ou 2 c. à soupe d'eau (au besoin)

Source : troisfoisparjour.com

Étapes

1. Dans un robot culinaire, mélanger les amandes et les noix de cajou jusqu'à ce qu'elle soient grossièrement hachées.
2. Ajouter le reste des ingrédients puis mélanger pendant quelques minutes ou jusqu'à ce que le tout soit homogène et se tienne ensemble.
3. Former 15 boules puis conserver au frigo.

Se conserve au frigo pendant une semaine, dans un plat hermétique.

Le Fouineur

Service d'animation estivale 2016

Cet été, 15 jeunes d'East Hereford ont fait partie du SAE. Raphaëlle Loignon-Lavigne et moi avons eu le plaisir d'apprendre à les connaître tout au long de l'été. Nous avons beaucoup apprécié animer le camp de jour avec eux. Durant l'été, les enfants ont participé à quelques journées thématiques comme la journée Halloween, la journée Noël, la journée olympiade et la journée gars/fille inversée. Par la suite, les enfants ont participé à beaucoup d'activités et de sorties, comme la piscine, le lac Wallace, une animation sur la nature au Mont Hereford, du camping, une sortie au Musée des sciences et de la nature, aux Buffet des continents, à la ferme de Raphaëlle, à la Ferme piscicole des Bobines et finalement au Zoo de Granby. Tout au long de l'été, les enfants étaient heureux et enthousiastes de participer aux activités. Raphaëlle et moi vous souhaitons une bonne rentrée scolaire.

Au plaisir de vous revoir,

Alex St-Martin, coordonnatrice-animatrice



Le goût de la lecture avec le Club TD

Afin que nos jeunes conservent durant l'été le goût de la lecture, le Comité de la bibliothèque a retenu les services de madame Rachelle Rouleau pour animer le Club.

Voici quelques commentaires reçus :

Une jeune participante du Club : « Merci pour les histoires, merci pour les livres [en cadeau], merci pour le renard en origami, bref, merci pour tout! »

L'animatrice du Club : « Les enfants ont été adorables : curieux, pleins de vie et d'imagination, allumés et très enthousiastes. J'ai si hâte de les revoir! »

Le comité de Bibliothèque



Photo : Eva Marchesseault

Championnat canadien des Raids marathons

Remise des médailles aux gagnants du grand raid en présence de madame la Ministre Marie-Claude Bibeau et de madame Ginette Cantin, conseillère - relation avec le milieu - chez Hydro-Québec, présentateur officiel du Raid marathon.



Maghalie Rochette, Elyse Nieuwol, Caroline Villeneuve - photo : Scott-3Rox

La classique d'automne | Tournoi de poches

Organisée par les Loisirs d'East Hereford, cette collecte de fonds servira à l'achat d'un nouveau camion.

Date : le 17 septembre, 11 h, beau temps, mauvais temps

Lieu : terrain des loisirs

Inscription obligatoire : 30 \$ par équipe de deux, 60 places seulement

Date limite d'inscription : 13 septembre 2016

Informations et inscriptions : Sonia Côté, 819 844-2468

Courriel : sonloupe@hotmail.com



Alarmes incendie non fondées

Le Ministère de la Sécurité publique a fait paraître un dépliant d'information très intéressant concernant les alarmes incendie non fondées. Il est de mise de partager l'information à la population, car souvent les services incendie de la région sont appelés pour des alarmes non fondées.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une alarme incendie non fondée? C'est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

TROP D'ALARMES INCENDIE NON FONDÉES AU QUÉBEC ET DANS LA MRC DE COATICOOK

25 % des appels totaux survenus en 2015 sur le territoire de la MRC de Coaticook répondus par les services incendie étaient en lien avec des systèmes d'alarme incendie en fonction. 25 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses. Plus de 20 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (fumée de cuisson, vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière). Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.



PROPRIÉTAIRES

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée, de vapeur d'eau, poussière comme la cuisine, une pièce avec un foyer, la salle de bain ou un atelier;
- Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien;
- Il est déconseillé de la faire activer dans les bâtiments destinés à héberger des personnes dont la capacité d'évacuation est limitée, par exemple les résidences privées pour aînés.

Utilisation du système d'alarme incendie

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur;
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure;

Le Fouineur

- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur le clavier de commande du système ou près de celui-ci;
- Assurez-vous que votre centre de télésurveillance possède les numéros de téléphone d'au moins deux personnes ressources à rejoindre en cas d'alarme;
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.

Entretien du système

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans;
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement;
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur;
- N'ouvrez pas le boîtier;
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système;
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION OU EN RÉNOVATION

Conseils lors des travaux dans les bâtiments résidentiels

- Informez-vous auprès du propriétaire sur la manière de désactiver et de réactiver le système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance;
- Demandez au propriétaire, avant de commencer les travaux, d'aviser son centre de télésurveillance au début et à la fin des travaux;
- Localisez les fils du système d'alarme, les détecteurs de fumée et de chaleur ainsi que les gicleurs afin de ne pas les endommager;
- Recouvrez chaque détecteur de fumée d'un couvercle rigide et étanche;
- Passez délicatement l'aspirateur sur les couvercles rigides avant de les enlever ainsi que sur les détecteurs à la fin de chaque journée de travail et à la fin des travaux;
- Aérez la pièce pendant les travaux;

PLUS DE 7 % DES ALARMES INCENDIE NON FONDÉES SONT OCCASIONNÉES PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION.

Précaution

- Agissez avec précaution lorsque vous utilisez des outils qui provoquent de la fumée, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur à proximité des détecteurs de fumée, comme un pistolet chauffant, une torche à l'acétylène ou une sableuse;
- Soyez consciencieux quand vous percez un mur, un plafond ou un plancher, car vous pourriez abîmer un fil du système d'alarme.

90 secondes pour réagir!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. **Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.**

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.

Réaction : 90 secondes pour éviter une alarme!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de 90 secondes aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- Monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- Entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.
- Coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- Être passible d'une amende dans certaines municipalités;

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de ministère de la Sécurité publique : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca> ou communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie

Le Fouineur

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
AVIS PUBLIC**

Aux personnes et aux organismes intéressés par un « *Projet de règlement numéro 257-16* » modifiant le « *Règlement du plan d’urbanisme numéro 194-08* ».

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité d’East Hereford :

QUE lors d’une assemblée ordinaire tenue le 6 septembre 2016, le conseil de la municipalité d’East Hereford a adopté un projet de règlement modifiant le « *Règlement du plan d’urbanisme numéro 194-08* » afin de se concorder au schéma d’aménagement révisé de la MRC de Coaticook modifié par le règlement 6.23.37.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 3 octobre 2016 à 18 h 45, à la bibliothèque municipale au 15, rue de l’Église East Hereford. Au cours de cette assemblée, M. Richard Belleville, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s’exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 15, rue de l’Église à East Hereford aux heures normales de bureau.

DONNÉ À East Hereford, ce 9^e jour du mois de septembre 2016.

Diane Lauzon Rioux
Secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
AVIS PUBLIC**

Aux personnes et aux organismes intéressés par un « *Projet de règlement numéro 258-16* » modifiant le « *Règlement de zonage numéro 195-08* ».

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité d’East Hereford :

QUE lors d’une assemblée ordinaire tenue le 6 septembre 2016, le conseil de la municipalité d’East Hereford a adopté un projet de règlement modifiant le « *Règlement de zonage numéro 195-08* » afin de se concorder au schéma d’aménagement révisé de la MRC de Coaticook modifié par le règlement 6.23.37.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 3 octobre 2016, à 18 h 45, à la bibliothèque municipale au 15, rue de l’Église East Hereford. Au cours de cette assemblée, M. Richard Belleville, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s’exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 15, rue de L’Église à East Hereford aux heures normales de bureau.

DONNÉ À East Hereford ce 9^e jour de septembre 2016.

Diane Lauzon Rioux
Secrétaire-trésorière

Le Fouineur

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
AVIS PUBLIC D’ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉSOLUTION PPCMOI01-16

Veillez prendre avis que lors d'une assemblée de son conseil tenue le 1^{er} août 2016, la Municipalité d'East Hereford a adopté la résolution PPCMOI 01-16 autorisant l'aménagement d'un service administratif, en l'occurrence un bureau de poste dans le garage attenant à la résidence au 70, rue de l'Église à East Hereford sur les lots 5A-P Rang V et 5A-P Rang VI du cadastre du Canton de Hereford.

Cette résolution a été approuvée par l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité le 21 juillet 2016. Cette résolution a été approuvée par le comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 17 août 2016. Un certificat de conformité à l'égard de cette résolution a été délivré le 17 août 2016. La résolution est donc en vigueur depuis le 17 août 2016.

Tout intéressé peut prendre communication de ladite résolution aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé au 15, rue de l'Église, à East Hereford.

Donné à East Hereford, ce vingtième-deuxième jour d'août 2016.

Diane Lauzon Rioux
Secrétaire-trésorière

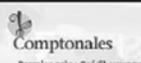
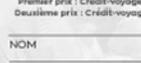
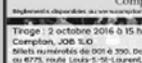
Tirage organisé par RACJ 423109-1



CONCOURS

GAGNEZ 4 000 \$ (1^{er} prix) OU 1 000 \$ (2^e prix) EN CRÉDIT VOYAGE POUR UNE DESTINATION DE RÊVE DE VOTRE CHOIX

Billets en vente ici-même

 Premier prix : Crédit-voyage d'une valeur de 4 000 \$ Deuxième prix : Crédit-voyage d'une valeur de 1 000 \$	 001 Premier prix : Crédit-voyage d'une valeur de 4 000 \$ Deuxième prix : Crédit-voyage d'une valeur de 1 000 \$
 001 Tirage organisé par : RACJ 423109-1 Médiateur désigné par le commissaire des Comptes	 NOM ADRESSE TÉLÉPHONE
 Tirage : 2 octobre 2016 à 15 h au Festin des Grâces, 200, chemin Moe's River, Coaticook, J0B 1L0 Billets numérotés de 001 à 350. Date limite pour réclamer son prix : 31 décembre 2016 à 15 h ou 4775, route Louis-S-150 Laurent, 0101 2, Coaticook, J0B 1L0	 Prix du billet 40 \$ RACJ 423109-1

Prix du billet: 40 \$
Seulement 350 billets disponibles



www.Comptonales.com

Sonia Quirion, directrice générale
Les Comptonales
819 835-9463
direction@comptonales.com

Le Fouineur

Aidez à mettre fin à la destruction des arbres canadiens

Les arbres purifient l'air, filtrent l'eau souterraine, augmentent la valeur des propriétés, améliorent notre qualité de vie et contribuent à la prospérité économique du secteur forestier. Les forêts offrent aux Canadiens des endroits où faire du camping, de la randonnée ou du vélo et où relaxer en famille et entre amis. Avec tous les avantages que nos arbres nous procurent, il est essentiel de veiller à leur santé pour les prochaines générations.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) rappelle à toutes les personnes qui se rendent à des chalets ou à des terrains de camping les dommages potentiels que peut entraîner le déplacement du bois de chauffage.

Le déplacement du bois de chauffage favorise la propagation des ravageurs, soit des insectes destructeurs qui attaquent et endommagent les végétaux et les arbres. Lorsqu'un arbre devient du bois de chauffage, il peut être difficile d'identifier son espèce. Cela signifie qu'il peut être difficile de prévoir quels ravageurs menaçants pourraient se trouver dans ou sur le bois. Si vous déplacez une bûche de bois de chauffage d'une région à une autre, les ravageurs peuvent également être déplacés.

Lorsqu'ils se trouvent dans un nouvel environnement, certains des ravageurs, végétaux ou maladies peuvent s'y établir et causer de sérieux dommages aux forêts où nous pratiquons des activités extérieures qui font du Canada un pays si formidable. Ils peuvent tuer les arbres, ce qui nuit à la qualité de l'air et de l'eau ainsi qu'à l'habitat des animaux locaux. Ce problème peut aussi avoir de graves répercussions sur notre économie, car la lutte contre les espèces envahissantes entraîne en moyenne des dépenses de plus de 4,2 milliards de dollars par année.

Si vous habitez dans une zone réglementée, ne déplacez pas de bois de chauffage dans des zones non réglementées, limitez la distance à parcourir. Achetez ou coupez du bois localement, où vous le brûlerez.

Source : Agence canadienne d'inspection des aliments

Un seul morceau de bois de chauffage peut **DÉTRUIRE** des millions d'arbres.

Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rapportez jamais à la maison.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-442-2342 ou visitez www.inspection.gc.ca

Canada

T'ES IMPORTANT
POUR NOUS

Le suicide n'est pas une option

Pour toi ou un proche
1 866 APPELLE

LIVRE DE RECETTES

Le livre de recettes du Club social du Canton de Hereford est toujours disponible au bureau municipal au coût de 20 \$.



Le Fouineur



Le jeudi 22 septembre 2016 à 11h

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Offert aux personnes de 50 ans et plus, demeurant dans la MRC de Coaticook

1\$ par billet | En vente au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
au 23, rue Cutting et au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook ou sur réservation
au 819-849-7011 (poste 201)

- > Menu varié
- > Animation
- > Repas disponibles pour emporter
- > Kiosques d'information sur les services offerts aux aînés de la MRC de Coaticook



Transport disponible en réservant au 819-345-0877

Du nouveau au menu de la Popote roulante

À partir du mardi 6 septembre 2016, des modifications vont être apportées au menu de la popote roulante. C'est un sondage de satisfaction mené auprès des utilisateurs de la popote roulante qui a mené à ces changements.

De plus, le prix d'un repas complet va passer de 5 \$ à 6 \$. Rappelons que le prix n'avait pas augmenté depuis plusieurs années et que le coût réel d'un repas est situé entre 10 \$ et 12 \$.

Les repas de la popote roulante sont disponibles pour les personnes convalescentes, les nouvelles mamans, les personnes à mobilité réduite et les aînés (50 ans et plus).

Pour plus d'information, contactez Isabelle Routhier au 819 849-7011, poste 225, ou adjmad@cabmrccoaticook.org.

Info-travaux au CAB

Les travaux au CAB commencent aujourd'hui.

Nous sommes quand même ouverts pendant toute la durée des travaux.

La petite rue qui passe en arrière de la bibliothèque sera fermée à la circulation.

Si possible, pour la collecte de vêtements usagés, nous vous demandons d'attendre la fin des travaux avant de nous en amener, car nous ne pourrions pas trier le linge et l'entreposer, notre sous-sol étant en travaux.

Si, toutefois, vous ne pouvez vraiment pas attendre, nos cloches à linge ont été temporairement mises dans le stationnement de l'atelier mécanique de la Coop (ancien Duro). Un grand merci à la Coop pour leur aide.

Olivier Girondier, coordonnateur des ressources bénévoles et des communications

Calendrier des événements

16 septembre, 14 h 00	Inauguration du sentier des aînés	Boisé des Loisirs
17 septembre	Tournoi de poches des pompiers	Loisirs East Hereford
19 septembre, 19 h	Consultation citoyenne	École Saint-Pie X
19 au 26 septembre	Collecte de pneus	
22 septembre, 11 h 00	Activité découverte : La Popote roulante	Centre d'action bénévole, Coaticook
24 septembre	Spectacle de Richard Séguin	Amis du Patrimoine

Le Fouineur Bulletin d'information de la municipalité d'East Hereford

15, rue de l'Église East Hereford
(Québec) J0B 1S0

Téléphone: 819 844-2463

Mise en page: Maryse Audet
Courriel: maryse.audet@live.ca

Vous pouvez nous soumettre article
et photos en tout temps.